

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Majorité présidentielle : vers une redéfinition des rapports internes ?



Phase de la rencontre entre Eric Dodo Bounguendza et Jean-Boniface Assélé.

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

LA récente rencontre entre le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Éric Dodo Bounguendza, et le président du Conseil politique du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Jean-Boniface Assélé, présage-t-elle d'une redéfinition des rôles et des rapports au sein de la Majorité républicaine et sociale pour

Cette rencontre est intervenue quelques jours après l'incarcération du maire de Libreville, Léandre Nzue, présumé coupable, entre autres, de détournement de deniers

l'urgence (MRSE)? D'aucuns seraient tentés de répondre par l'affirmative, vu qu'au cours de cet échange, Jean-Boniface Assélé, a exprimé sa volonté de voir les bases de fonctionnement actuel du regroupement des partis politiques soutenant l'action du président de la République, Ali Bongo Ondimba, être améliorées. Au besoin, en actualisant la charte régissant et définissant les rapports entre le PDG, tête de proue de la MRSE, et ses différents alliés. Une position justifiée, en grande partie, à l'heure actuelle, par la place qu'occupe le CLR. Ce, d'autant plus que, au fil des années, celle-ci s'est étioyée. À telle enseigne qu'aucun "Criste" n'est plus présent au gouvernement.

Dans tous les cas, au regard du contexte qui prévaut actuelle-

ment à l'Hôtel de ville de Libreville, d'aucuns n'ont pu s'empêcher de penser que ces deux personnalités ont probablement posé, pour ne pas dire évoqué, les jalons de l'entente qui pourrait désormais prévaloir entre les deux formations politiques lors de l'élection du prochain président du Conseil municipal de la capitale gabonaise. D'autant plus que cette rencontre est intervenue quelques jours après l'incarcération du maire de Libreville, Léandre Nzue, présumé coupable, entre autres, de détournement de deniers publics.

## CESE : fin de la deuxième session ordinaire aujourd'hui

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

APRÈS trois semaines d'intenses travaux, la deuxième session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'achève aujourd'hui, conformément à l'article 99 de la Constitution. Lequel article dispose: "(...) Le Conseil économique, social et environnemental se réunit chaque année, de plein droit, en deux sessions ordinaires de vingt et un (21) jours chacune...". Durant cette seconde session, la stratégie de lutte et de riposte contre la Covid-19 a occupé une place prépondérante dans les travaux. L'on se souvient que, dans son discours d'ouverture, le président du CESE, René Ndemezo'o Obiang, n'avait pas manqué de saluer les efforts entrepris par les autorités dans la lutte contre ce "tueur invisible". "(...) C'est avec beaucoup de doigté et de dextérité que vous avez su anticiper la crise en mettant en place des dispositifs nécessaires et efficaces pour la préservation des



Le président du CESE, René Ndemezo'o Obiang, lors d'une précédente session.

vies des Gabonaises et des Gabonais. Certes, tout n'a pas été parfait, mais le bon sens et l'honnêteté nous commandent à admettre ce qui est positif, à féliciter et encourager les acteurs à poursuivre leurs efforts", avait-il lancé en direction du Premier ministre, Rose Christiane Ossouka Raounda.

Allusion clairement faite à la tendance baissière de la pandémie au Gabon. Et à l'égard des soignants, il avait eu ces mots: "C'est l'occasion pour moi de rendre un hommage

mérité au personnel médical qui travaille avec professionnalisme et sans relâche pour sauver nos vies." À noter que cette session a eu pour thème: "Comment concilier les impératifs de sécurité alimentaire et de sécurité sanitaire face à la pandémie de la Covid-19?". Bon à savoir, "le CESE est un instrument qui oriente et accompagne l'Exécutif dans le choix de ses décisions d'ordres économique, social environnemental", ainsi que l'a rappelé René Ndemezo'o Obiang.



### AVIS DE REPORT DES DATES DE L'APPEL D'OFFRE N°04

Appel d'offre International N° 08.04.20 AFD/SET

### Travaux de réparation des ouvrages d'art du Transgabonais

La SETRAG informe les entreprises intéressées par l'appel d'offre international N° 08.04.20 AFD/SET relatif aux « Travaux de réparation des ouvrages d'art du Transgabonais » que les dates de l'appel d'offre sont reportées comme suit :

	Report N°04
Réunion préparatoire	12/10/2020 à 10h00 (Heure locale)
Visites des sites	13 au 16/10/2020
Remise des offres	07/12/2020 à 10h 00 (Heure locale)
Ouverture des plis	07/12/2020 à 10h 30 (heure locale)

Aux seules fins d'obtention d'éclaircissements, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :

A l'attention de : Monsieur Hadrien PEIFFER  
Adresse : SETRAG, route d'Owendo, Owendo Gabon – BP 2198  
Numéro de téléphone : +241 11 70 83 01  
Adresse électronique : appel.offres@setrag.com